



JOHN JAY COLLEGE  
THE CITY UNIVERSITY OF NEW YORK  
OF CRIMINAL JUSTICE

# Conférence Internationale

Sociétés en Transition

2 au 5 Juin 2010

Royaume du Maroc

## APPEL À PRÉSENTATION DE TRAVAUX

John Jay College of Criminal Justice, en collaboration avec le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme du Royaume du Maroc et l'Université Hassan II, a le plaisir de vous faire part de sa neuvième Conférence Biennale Internationale qui se déroulera à Marrakech du 2 au 5 juin 2010. Le thème de ladite conférence est « *Sociétés en transition: Vers un équilibre entre sécurité, justice sociale et traditions* ». La conférence, organisée pour promouvoir une compréhension internationale et pluridisciplinaire des questions portant sur la justice au sens large, vise à réunir chercheurs, praticiens, chefs de gouvernement, représentants de la police, avocats et organisations internationales intéressés par la stabilisation et le changement dans la justice sociale tout comme par le maintien de la sécurité publique.

Les sociétés à travers le monde sont confrontées à des changements rapides et spectaculaires, que ce soit sur le plan démographique, technologique, politique ou économique. Ces mutations sont accompagnées de changements tout aussi étonnants en matière d'identités sociales – comment les sociétés se perçoivent-elles, que signifie, à leurs yeux, justice ou traitement équitable des citoyens ou encore jusqu'à quel degré leurs identités correspondent-elles ou défient-elles les valeurs traditionnelles et la morale? Les réformes de 2004 en matière de Droit de la Famille au Maroc, la *Moudawana*, sont un exemple parmi d'autres illustrant la façon dont les sociétés peuvent lutter pour trouver un équilibre entre les idéaux traditionnels, la justice et la règle de droit et la nécessité de transformer le monde en des sociétés plus sûres et plus justes pour ses citoyens.

La mondialisation regroupe tous ces aspects. Les forces en place derrière une telle mutation sociale s'étendent à tous les pays. La criminalité, par exemple, n'a pas de frontière et la coopération internationale semble apporter une réponse rationnelle à la mondialisation de l'activité criminelle, une décision accueillie par bon nombre de gouvernements. Toutefois, embrasser des identités mondiales et adopter une politique de coopération internationale dans le but de combattre la criminalité ou de faire avancer la justice sociale peut créer des tensions soit face aux décisions politiques des gouvernements locaux, soit vis-à-vis de leurs pratiques ou normes sociales locales.

Nous faisons appel à des propositions qui reflètent un travail de recherche correspondant aux thèmes mentionnés ci-dessus et qui sera inscrit dans le programme de conférence en qualité de colloques, présentations ou affiches. Nous encourageons tout particulièrement la présentation de travaux traités selon une approche variée, qu'elle soit théorique, empirique, normative, pratique ou juridique.

Les travaux présentés peuvent aborder une grande variété de sujets y compris, sans que cela soit exhaustif :

- La réforme juridique
- La justice transitionnelle
- Études historiques des initiatives en matière de justice et de politiques
- La règle de droit et les droits de l'homme
- Le terrorisme et les droits de l'homme
- Trafic transnational en matière de drogues, d'armes et d'êtres humains
- Immigration, émigration face à la loi

- Crimes financiers et organisations financières internationales
- Contrôles
- Coopération et formation en matière d'application du droit international
- Réinsertion et réintégration des contrevenants
- Sécurité du citoyen
- Sécurité frontalière
- Défis et opportunités en matière de mondialisation
- Cyber crime
- Corruption
- Âge, race, ethnicité, classe et justice sociale
- Amazighe et autres questions de justice ethnique
- Droits culturels
- Réformes *Moudawana* 2004
- Genre et justice sociale
- Vie de famille et droit de la famille
- Dispositions réglementaires en matière de relations sexuelles dans le monde moderne
- Études historiques du genre et de la sexualité
- Culture, religion, idéologie et justice sociale
- Média, conflit social et justice
- Activisme politique et justice sociale
- Identité et politiques
- Criminalité et peines
- Représentation de la criminalité
- Psychologie et politique publique
- Santé mentale
- Science médico-légale et pratique

Les travaux et propositions de débats (à la fois en anglais et français) qui abordent ces questions ou d'autres sujets sont admis dans toutes les disciplines couvrant les sciences sociales, les sciences humaines et les sciences naturelles. Vous devez adresser un extrait de votre présentation (500 mots) ou proposition de débat à [www.jjay.cuny.edu/ic/submission](http://www.jjay.cuny.edu/ic/submission) avant le 15 décembre 2009.

Un mot sur John Jay College of Criminal Justice : un leader international en matière d'enseignement de la justice, le John Jay College of Criminal Justice de la City University de New York offre un programme riche en arts, lettres, sciences humaines et sociales et formations professionnalisantes et accueille jusqu'à 14 000 étudiants de premier cycle et cycle supérieur, de plus de 135 pays. De par son enseignement, son érudition et ses travaux de recherches, le Collège universitaire aborde la justice comme un art et une science appliquée au service de la société et l'admet comme étant une forme de conversation permanente sur les désirs humains fondamentaux qui tendent vers l'objectivité, l'égalité et la règle de droit. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [www.jjay.cuny.edu](http://www.jjay.cuny.edu).

